

Recommandations de prévention pour l'accueil de la petite enfance durant l'épidémie de COVID 19

Pour toutes questions contactez le

Service de Santé au Travail SST 73

<https://www.santetravail73.fr/>

Recommandations pour l'Accueil de la Petite Enfance

Préambule

- Prévoir une journée pédagogique d'information sanitaire et organisationnelle au personnel avant l'ouverture
- Accueil d'un groupe réduit en nombre inférieur à la capacité de l'établissement (groupe de 10)
- Tout salarié symptomatique (ayant de la fièvre ou une sensation de fièvre, une toux, des difficultés respiratoires) ne doit pas se rendre sur son lieu de travail. Il doit, dans ce cas, prévenir son employeur, rester confiné et contacter son médecin traitant
- Il est à rappeler aux salariés que le confinement à domicile est fortement recommandé pour « les personnes fragiles »
- En l'état actuel des connaissances, les enfants développent peu la maladie et la transmettent aussi peu à contrario de ce qui a été dit au départ de la pandémie. Gestes barrières et masques pour les adultes sont les principales consignes de prévention.

◆ Annexes :

- « **Salariés fragiles** »
- [Site declare.ameli.fr](https://www.declare.ameli.fr)
- **Vidéo Enfants « Expliquer le COVID 19 en BD »**

Distanciation sociale entre parents et professionnels

Eviter le rassemblement de personnes lors de l'accueil et la sortie des enfants

Transmissions / Informations /Affichage

- Transmissions concernant l'enfant : mettre en place une organisation permettant de limiter le temps passé avec les parents (messages électroniques, transmissions orales avec distanciations et masques)



- Informer les parents des mesures de précaution mises en place dans l'établissement avant la réouverture de la structure par mail, téléphone, site internet, réseaux sociaux
- Affichage des règles de distanciation sociale et des gestes barrières ainsi que les règles d'accueil à l'entrée de la structure

Organisation de l'accueil des parents / enfants

- Demander aux parents de prendre la température de l'enfant ou du nourrisson avant de l'amener à la crèche. Si présence d'une température > 37.5 degrés, garder l'enfant à la maison et prendre un avis médical (référence académie de médecine du 23 avril 2020)
- Accueillir les parents à l'extérieur de l'établissement et leur demander de **sonner avec le coude** pour prévenir de leur arrivée de manière à contrôler le flux des personnes
- Si la structure le permet, aménager un « SAS » d'accueil. Essayer de différencier deux entrées (petits et grands enfants)
- Mettre en place une organisation permettant de respecter la distanciation entre les parents et le personnel (traçage au sol, horaires d'accueil personnalisés)
- Matérialiser un sens de circulation entrée/sortie. S'il existe une porte automatique, un mode spécifique permet que seule la sortie d'un parent provoque l'ouverture pour le suivant. L'attente se fait ainsi à l'extérieur

Gestes barrières à l'arrivée et départ

- Adopter la salutation distanciée (ne pas serrer la main, ne pas embrasser, ne pas câliner)
- Mettre des distributeurs automatiques de solutions hydro alcooliques à l'extérieur de l'établissement, dans l'entrée ou le « SAS » d'accueil, pour permettre aux parents et enfants de se désinfecter les mains

Hygiène générale

Préconisations vestimentaires pour le personnel

- Porter une tenue vestimentaire « personnelle dédiée au travail » ou « fournie par l'employeur » => lavage sur place ou machine séparée au domicile (30 minutes à 60 degrés)
- Porter une sur blouse pour les contacts rapprochés (biberons, changes)
- Pas de port de bijoux (surtout au niveau des mains + avant-bras)
- Pas de port de montre
- Pas de port de vernis, faux-ongles
- Tenir les ongles courts
- S'attacher les cheveux



- Gants : « le fait de se laver les mains régulièrement protège mieux contre le COVID-19 que le port de gants en plastique. Le virus peut se trouver sur les gants et il y a un risque de contamination si vous vous touchez les muqueuses (nez, bouche, yeux) avec les gants » (Source OMS).
- Porter des gants lavables type « Mapa » pour le nettoyage (risque chimique)
- Au retour à domicile : changement de vêtements

◆ Annexes :

- **Fiche 2 « Gants »**

Objets du quotidien et environnement de travail

- Utiliser autant que possible son propre matériel (stylo, téléphone, thermos) et ne pas le prêter
- Procéder au nettoyage et à la désinfection (lingettes, spray ...) des objets très souvent manipulés comme les smartphones, les souris, les claviers d'ordinateur, les bureaux, les poignées de porte, les interrupteurs ...
- Limiter le partage des objets et les nettoyer lors de la prise et en fin de poste
- Ouvrir/fermer les portes en utilisant l'avant-bras sur les poignées et le pied pour entrebâiller ou pousser la porte
- Mettre à disposition des essuie-mains jetables : proscrire les serviettes en tissu et les sèche-mains soufflant

◆ Annexes :

- **Fiche 5 « Nettoyage et désinfection »**
- **Fiche 4 « Ouverture/fermeture de portes »**

Préconisations dans les activités

◆ Pour les professionnels : lavage systématique des mains, utilisation du gel hydro alcoolique :

- Avant et après tout contact avec les enfants
- Avant et après tout contact avec les parents
- Avant et après tout contact avec un aliment
- Avant et après chaque repas, biberon
- Avant et après chaque change (prendre en considération la possibilité d'une élimination fécale du Sars-CoV-2 lors de la manipulation et l'élimination des couches)
- Avant et après chaque mise à la sieste
- Avant et après toute activité (ludique, sportive)
- Avant et après toute action de nettoyage et/ou désinfection du matériel et/ou des locaux
- Avant et après avoir accompagné un enfant aux toilettes
- Avant et après être allé aux toilettes
- Après s'être mouché, avoir toussé, éternué
- Au retour à domicile : lavage des mains ++, gestes barrières ++, distanciation, douche



◆ **Pour les enfants** : lavage systématique des mains à l'eau et au savon (limiter l'utilisation du gel hydroalcoolique) :

- A son arrivée, lors de son départ
- Avant et après chaque repas
- Avant et après chaque change
- Avant et après chaque sieste
- Avant et après toute activité (ludique, sportive)
- Avant et après être allé aux toilettes
- Après s'être mouché, avoir toussé, éternué
- Au retour à domicile : lavage des mains ++, douche

◆ **Annexes** :

- **Plaquette Enfants « Les 6 gestes pour me protéger et protéger les autres »**
- **Vidéo Enfants « Je me lave les mains »**
- **Fiche 2 « Gants »**

Hygiène respiratoire

- Professionnels + Enfants : tousser dans le pli de son coude
- Professionnels + Enfants : se moucher avec des mouchoirs à usage unique
- Professionnels + Enfants : jeter les mouchoirs dans une poubelle sans couvercle ou poubelle + couvercle + pédale
- Professionnels : porter un masque alternatif ou chirurgical (avec changement du masque en cas d'éternuement, toux...)

◆ **Annexes** :

- **Fiche 3 « EAP-Masques-Visières » (préférence pour le choix du masque chirurgical ou alternatif)**
- **BD Enfants « COCO le virus Les Masques »**



Matériels et locaux

Aération des locaux

- Conseil d'aérer les locaux le plus souvent possible et dans l'idéal 10 min toutes les heures dans la journée ainsi qu'avant l'arrivée et après le départ des enfants
- Favoriser la ventilation naturelle et veiller au bon fonctionnement de la ventilation mécanique (VMC)

◆ Annexes :

- « **Système de ventilation** » SST73

Nettoyage et désinfection

Nettoyer et désinfecter les mobiliers, les locaux et matériels utilisés, après chaque utilisation et lorsqu'ils sont visiblement souillés

◆ Annexes :

- **Fiche 5 « Nettoyage et désinfection »**

Mobilier

- Tables, chaises, tables à langer, lits, mobiliers permanents, pots individuels...

Locaux

- Communs
- Salle de jeux
- Dortoirs
- Réfectoire / salle de pause
- Balcons / terrasses
- Nettoyage des poignées / des barrières
- Sanitaires
- Poubelles à pédales et autres conditionnements : tous fermés, à vider et à laver tous les jours

◆ Annexes :

- **Fiche 1 « Points d'eau et WC/sanitaire »**

Jouets

- Remplacer les jouets en bois par des jouets en plastique, utiliser plutôt des livres lavables
- Privilégier les jouets se lavant facilement au lave-vaisselle (par ex : jouets à trous)
- Nettoyage de tous les jouets utilisés en fin de journée ou le lendemain (si plusieurs exemplaires) en portant une attention particulière à ceux pouvant être portés à la bouche

◆ Annexes :

- **Fiche 5 « Produits de nettoyage »**

Linge

- Changer le linge dès que nécessaire (bavoirs, draps, gants, gigoteuses, serviettes individuelle)
- Privilégier les gants à usage unique
- Ne pas serrer le linge contre soi et ne pas le secouer
- Entretien quotidien du linge avec un lavage en machine à 60° pendant au moins 30 minutes

Organisation

Activités / jeux

- Composer des groupes fixes et ne pas les modifier pour éviter les contaminations croisées
- Ne pas organiser d'activités collectives ou de repas communs entre groupes d'enfants de manière à ce que ceux-ci ne se croisent pas
- Ne pas mutualiser le personnel ni le matériel entre les groupes d'enfants
- Limiter l'accès aux salles indispensables aux activités
- Pour limiter les contacts rapprochés, privilégier les activités tels les chants, les comptines, les lectures de livres, les mimes, les activités extérieures avec distanciation
- Limiter les activités manuelles avec partages de pinceaux, de feutres, de feuilles papier
- Enlever les jouets inutiles et supprimer le « libre-service » des livres, jouets
- Avoir plusieurs exemplaires du même jouet afin de limiter les échanges entre enfants
- Mettre en place une alternance de l'utilisation des jeux type toboggans, vélos, trottinettes. Désinfecter soigneusement les endroits où les mains des enfants se posent

Repas / goûters

Mettre en place une organisation adaptée à l'effectif

- Repas des agents par roulement, en petit comité
- Désigner un adulte référent qui se chargera du service et qui débarrassera la table. Prévoir le port des EPI habituels, une sur-blouse jetable et un masque de protection
- Organiser les tablées avec 3 à 5 enfants maximum
- Privilégier le portage des repas par un prestataire extérieur ou les repas préparés par les parents

Siestes / changes

- Utiliser un espace dortoir permettant l'espacement d'au moins un mètre entre chaque enfant
- Organiser le ramassage du linge sale dans des sacs fermés. Amener ces sacs de linge directement en lingerie

Affaires personnelles de l'enfant

- Informer les parents de n'apporter que le strict minimum nécessaire à la journée de l'enfant. Le matériel (change, lait, doudou, repas) doit être identifié au nom de l'enfant et placé dans un contenant hermétique



Conduite à tenir devant une personne symptomatique

Enfant symptomatique

Il est essentiel de veiller à l'apparition de symptômes du Covid-19

- Si un enfant présente des signes évocateurs du Covid-19, l'isoler des autres enfants dans une pièce prévue à cet effet. Sinon, faire respecter une distanciation de 2 m avec les autres enfants. Dans ce cas, les parents doivent immédiatement le récupérer puis contacter le médecin qui le suit habituellement. (Attention, les enfants présentent souvent peu de symptômes : plutôt un tableau banal de fièvre, toux, enfant grognon, essoufflements, tableau digestif...)
- Pour l'entourage : surveillance des symptômes, respect des gestes barrières et appel téléphonique au médecin généraliste si nécessaire
- Pour les autres enfants accueillis ayant été en contact avec l'enfant malade, prévenir les familles de voir avec le médecin traitant ou médecin référent de la structure d'accueil, si c'est un contact avéré pour isolement ou pas de l'enfant?

Professionnel symptomatique

- Si un professionnel de l'établissement présente des signes évocateurs du Covid-19, il doit immédiatement s'isoler et rentrer chez lui pour prévenir son médecin traitant. S'il est seul à s'occuper des enfants, il informe immédiatement son responsable qui le remplacera par un autre professionnel auprès des enfants ou qui préviendra les parents de venir chercher leurs enfants.
- Un professionnel ayant eu un contact prolongé avec un enfant atteint du covid-19 doit consulter son médecin traitant qui pourra prescrire un arrêt de travail s'il l'estime nécessaire.
- Tout professionnel malade doit respecter une période d'isolement et prendre contact avec son médecin pour se faire prescrire un arrêt de travail.
- Pour l'entourage : surveillance des symptômes, respect des gestes barrières

Si COVID confirmé : « Consignes de nettoyage des locaux et du linge » (Cf document Ministère)



Associations et structures de garde d'enfant à domicile

Le nombre enfants gardés est plus limité.

Les intervenants souhaitent garder le côté humain de leur poste et ne pas être trop anxiogènes pour les enfants.

Le but des consignes est donc de trouver le juste équilibre.

Les mesures barrière sont toujours importantes mais probablement difficiles à respecter intégralement.

Dans les préconisations :

- Tenues et chaussures dédiées à la journée de travail (mêmes conseils vestimentaires que précédemment). Ne pas rentrer dans les appartements ou maisons avec ses chaussures de l'extérieur. Changement de tenue au mieux en quittant le domicile des parents/ enfants, sinon, en arrivant chez elles se changer dès le retour au domicile de l'intervenant (e) et mettre la tenue du jour à laver
- Masques et sur blouses pour les tâches les plus exposantes : changement de tenue des enfants, des lits, couches, biberons. Si la structure ne peut fournir de masques, conseiller d'en confectionner (*tuto*) ou d'en obtenir /pharmacie/communes
- Lavage des mains régulier et GHA + à chaque contact physique avec les enfants
- Nettoyage régulier des surfaces (*fiche conseil nettoyage*)
- Aération régulière des pièces – privilégier les jeux extérieurs
- Aide aux devoirs : respecter une distance > 1 mètre autour de la table
- Dans la mesure du possible et selon l'âge des enfants respecter 1,5m de distance physique, ne plus faire de « bisous » éviter les embrassades – Trouver des gestes pour se dire bonjour, exprimer des émotions...
- Selon l'âge, supports pédagogiques pour expliquer aux enfants la situation (*cf annexes précédentes*) Si port d'un masque, expliquer aux enfants pourquoi éventuellement sous forme de jeu
- Surveillance comportement de l'enfant, température, humeur, respiration etc...et signalement aux parents si doute pour avis médical

Fiches référencées

- ★ Fiche 1 « Mesures communes à tous »
- ★ Fiche 2 « Gants »
- ★ Fiche 3 « Masques et visières »
- ★ Fiche 4 « Ouverture fermeture de portes »
- ★ Fiche 5 « Désinfection et produits de nettoyage »
- ★ Annexe « Système de ventilation SST73
- ★ Annexe « Salariés fragiles » : [Décret du 05/05/2020 nouvelle liste](#)
- ★ [Site declare.ameli.fr](http://Site.declare.ameli.fr)
- ★ Vidéo Enfants « Expliquer le COVID 19 en BD »
- ★ Plaquelette Enfants « Les 6 gestes pour me protéger et protéger les autres »
- ★ Vidéo Enfants « Je me lave les mains » https://www.youtube.com/watch?v=fQC_oU0NbFA
- ★ BD Enfants « COCO le virus Les Masques » <https://www.cocovirus.net/pdf>